sant le monsieur naïf de son honnêteté. Elle veut non seulement le remercier mais le récompenser; aussi lui obtient-elle une bribe du prix Châtean-Bateau, échéite 1893 de 220 pour moitié prix.

Et le monsieur naïf se laisse fourrer la bargique. C'est pas plus malin que ça!

Commi son des logements insalubres

MM. Diéval, adjoint au maire; Ducoulombier, Cocquet et Lorphat, conseillers municipaux; Lamont, maître plafonneur et Levêque, employé au service d'hygiène ont fait hier après-midi une visite sur différents points de la ville.

La cour Liagre, rue des Molliers-Briques a été visitée ainsi que plus eurs maisons en retrait du boulevard Gambetta.

Mais c'est surtout au Blanc-Seau, au Fort Pouchain, qui abr te environ 80 ménages, qu'un tableau navrant a été offert aux membres de la commission.

Un cauchemar à ciel ouvert traverse la cour pour l'évacuation des eaux ménagères des nombreuses familles de la courée. Cet aqueduc est complètement ouvert et laisse d'où se dégagent des miasmes pestilentels.

Commission du Gaz

La Commission du Gaz s'est réunie hier à 5 heures à l'Hôtel-de-Ville. M. Barrois, directeur de l'usine municipale était présent. Le but de la réunion était la question de la fourniture des compteurs destinés au fonctionnement de l'usine.

Une jeune femme qui se jette dans le canal

Hier matin, vers 7 heures, Mme Juliette Catteau, épouse Delespaul, 24 ans, soigneuse demeurant rue de Strasbourg, s'est précipitée dans le canal à hauteur du Pont de l'Epeiere.

Deux citoyens, MM. Ferdinand Vandeputte 37 ans, débarrueur, rue de Lannoy 16 ans bâtelier, témoins de cet acte de désespoir, portèrent secours à la jeune femme.

Ils lui tendirent une perche qu'elle saisit et elle fut ainsi retirée.

Transportée au café du Quai, tenu par Mme Veuve Bouche, on lui prodigua des soins qui bientôt la ranimèrent. Après quoi on la transporta sur sa demande chez son père, rue Vienne.

Mme Juliette Catteau est mariée depuis deux mois seulement.

Des chagrins intimes, sera ent cause qu'elle a cherché à attenter à ses jours.

Affaires de mœurs

La chronique de jour cette fois était consacrée en partie aux affaires de moeurs.

Nous en avons trois à enreg strer:

Hier, sur le coup de midi, une fillette de huit ans, C., dont les parents sont des ouvriers prenait — c'était jeudi jour de congé— ses ébats dans le jardin public, en compagnie de petites compagnes de son âge.

Survint un individu aux allures mielleuses qu' parût s'intéresser beaucoup aux jeux des enfants, puis qui, au bout d'un instant, abordant la petite C., l'engagea à venir se promener avec lui *c'qu'il* lui donnerait quelque chose de beau».

La fillette enthousiasmée remit ses jouets à l'une de ses petites camarades en la priant de dire à sa maison qu'elle était allée faire un grand tour avec un Monsieur.

La compagne qui tut alors le père qui entra dans une vive inquiétude, inquiétude qui ne fit que s'accroître par l'absence prolongée de l'enfant qui, à 5 heures, n'était pas encore rentrée.

A peu près à ce moment le brigadier de police Clarisse, rencontra dans des terrains vagues au Brun Pain, la fillette en compagnie du monsieur inconnu. Il fut assez heureux pour arrêter ce dernier qui pourra être livré à la justice car il a commis sur l'enfant un abominable attentat. Nous reviendrons sur cette affaire.

⁂

Mme Debruyne, rue de l'amiral Courbet, avait chez elle en qualité de logeur un sieur Pierre Dabaer, 49 ans, manœuvre, né à Bruxelles,

Etant sortie quelques instants pour accomplir des commissions, elle trouva en rentrant son logeur avec l'enfant dans une position indiquant assez qu'il cherchait à abuser de la fillette.

L'ignoble individu a été arrêté.

⁂

Le nommé Carlos S... a été mis en état d'arrestation sous prévention d'outrage public à la pudeur commis sur la personne de la dame B..., cabaretière rue des Poutrains.

Accident de travail

Mlle Jeanne Delpechin, 19 ans, couseuse chez MM. Desurmont et fils, bonnetiers, a été victime d'un assez singulier accident dans son travail.

La corde actionnant son métier s'étant tout-à-coup rompue, l'une des extrémités vint lui fouetter l'œ il droit.

Il en résulta une inflammation très vive. M. le docteur Bernard, appelé à prodiguer ses soins à la jeune fille, a déclaré ne pouvoir se prononcer avant plusieurs jours.

Mlle Delpechin est soignée à son domicile, rue du Nord.

Arrestation

J.-B. P...., 40 ans, maçon, rue du Chêne Houpl ne, a été arrêté pour bris d'une porte de hangar chez M. Adolphe Duvillier, boucher, son voi-in, et ivresse.

Don pour les pauvres

La quête faite au cours de la fête scolaire de l'institution de jeunes filles dirigée par Mme Vieville, a produit la somme de cinquante-deux francs, qui a été remise à l'association des dames charitables, en vue de secourir les familles pauvres.

Abandonnez l'usage du gaz qui occasionne des *explosions terribles. Brûlez* du Pétrole qui vous coûte moins cher à cause des droits réduits et qui donne une lumière plus belle.

De préférence demandez les produits de la Raffinerie de Pétrole du Nord de Wasquehal, électricine et étoile du Nord. n.o.

WASQUEHAL

Réunion du conseil municipal

Le conseil municipal de la commune de Wasquehal se réunira en séance extraordinaire le lundi 21 juin prochain à six heures très précises du soir ainsi que l'a décidé le maire, arrêtant sur les objets suivants :

1° Quel est le mode de l'achat des terrains nécessaires au projet de redressement et d'élargissement de chaussée du chemin vicinal ordinaire n° 2 de la Hache et prononcer une nouvelle rue au chemin rural n° 1 dit de la Planche au Riez.

2° Questions diverses.

FLERS

La bienfaisance de la Section du Brocq fêtiste hautement les personnes qui ont et la générosité de faire une quête à l'occasion des pauvres pendant la durée du cortège et remercie tout particulièrement M. Carreule qui a pu verser 21 francs.

Le produit des quêtes sera réparti parmi les familles les plus nécessiteuses de la section.

⁂

Le Comité du *Sou des Ecoles laïques* remercie sincèrement les personnes délicates pour faire la quête pendant la durée du Festival de dévouement qu'elles ont montré en cette circonstance, ainsi que toutes les personnes qui ont bien voulu y contribuer.

Nous citerons tout particulièrement la troupe n° 15 qui contenait 17 fr. 90 recueillis par M. Jules Piévet, cantonnier, ainsi que M. Henri Chatelet, qui a recueilli 18 francs.

LILLE

Le colonel Sever

Nous continuons de reproduire les articles consacrés par les journaux parisiens à la retraite de M. le colonel Sever.

Voici ce qu'écrit M. Henri Bryois dans l'*Evènement* :

L'armée vient de perdre deux de ses plus brillants officiers supérieurs, deux colonels remarquables. L'un est mort en terre malgache, loin de la mère-patrie. L'autre se retire volontairement, jeune encore, avec le regret de n'avoir eu faire agréer du ministre de la guerre ses offres de service pour combattre, en cette même terre malgache, l'ennemi nova, en attendant un autre ennemi, plus sérieux celui-là et plus redoutable.

Le colonel Sever n'a pas encore cinquante ans, et pourtant quelle carrière brillante et si diversement remplie que vient d'interrompre une résolution véritablement regrettable!

Au pèlisiste, simple sous-lieutenant du génie, il fut le seul *mon* de son corps. Il commande à un simple capitaine, le jeune officier s'y fait remarquer par des aptitudes de premier ordre, ses connaissances variées, multiples, dans l'ordre théorique et ses merveilleuses qualités de commandement sur le terrain.

Un de ses camarades d'alors, aujourd'hui colonel, me racontait récemment avec quelle sûreté de coup d'œil, avec quelle autorité précoce, avec quelle conception rare des évolutions multiples de l'arme le jeune officier avait fait manœuvrer une brigade de cavalerie, à l'époque des examens de sortie. « Voilà une plume blanche de l'avenir. Et soyez certain que Sever représente la suite des Mirbel et des Jamont à Châlons d'abord, à la guerre ensuite. »

Le pronostic ne se réalisera pas, hélas!

Quelques mots de la carrière du colonel Sever, qui abandonne ses fonctions d'officier d'ordonnance du ministre de la guerre Camenon, pour devenir attaché militaire à Berne.

Lieutenant-colonel, ses aptitudes remarquables et ses connaissances coloniales le désignent aux hautes fonctions de chef d'état-major des troupes de l'Indo-Chine. A Hanoi, Sever laisse une trace ineffaçable de son séjour, malheureusement trop court, et, grâce à ses efforts, le tempérament débonnaire, à sa joyeuse humeur, il remet l'accord e tre milita res et civils, les rapprochant, les groupant dans les mêmes réunions et les mêmes banquets.

Ce phénomène de réconciliation ne dure que pendant le séjour du jeune et intelligent chef d'état-major du Tonkin.

De retour à Paris et nommé colonel, Sever devient président de la commission d'inventaire concernant les armes de terre et de mer. En cette qualité il examine la récente invention de Turpin. La commission réorganisée par *décret du ministre de la guerre* et renforcée de savants civils, tous scandéniciens le colonel Sever en cède la présidence à M. Mascart pour remplir la fonct on officielle et complète de secrétaire et rapporteur de la dite commission.

Telle est la carrière, rapidement racontée, du brillant officier supérieur qui abandonne volontairement l'armée au moment où semble lui être réservée la plus belle destinée que puisse rêver un soldat.

En vain, le colonel Sever avait sollicité du ministre de la guerre de faire partie de l'expédit on de Madagascar, à quelque titre que ce fût, soit comme chef d'état-major, soit comme simple commandant du génie (c'est un lieutenant-colonel qui a été désigné).

Son camarade de l'*école de guerre*, de Torcy, promu depuis général fut plus heureux. En effet, les bonnes qualités d'unité de ce dernier avec le général de Boisdeffre le désignaient au choix du ministre de la guerre, quelle qu'en fut le moment le colonel Sever simple directeur du génie à Nantes, véritable défaveur que ne mérita ent guère à celui-ci ses services exceptionnels dans le Tonkin de l'Ouest. Cette nomination le réintégrait dans l'arme du génie d où il était sorti depuis longtemps, lui faisait marquer le pas, retardait sa promotion prochaine au généralat, en lui enlevant les bénéfices d'un avancement conquis par ses brillantes qualités de savant et d'homme de guerre.

Et puis, faut-il le dire ? l'état-major de l'armée, d'essence aristocratique et très réactionnaire, lui avait collé une étiquette d'ami de dos ; l'étiquette d'un officier républicain sincère, irréductible et pauvre, qui ne varia jamais dans ses opinions depuis l'incident de M-tz. Un tel scandale ne se pouvait tolérer davantage.

On le lui fit bien voir ; je ne saurais mieux faire, en terminant, que de ne rallier à l'écho » que l'*Evènement* consacrait hier au colonel Sever.

Henri Bryois.

Un enfant qui tue son camarade

Les funérailles civiles de Gustave Dehay ont eu lieu hier à 5 heures de l'après-midi.

Le corps a été conduit directement au cimetière de Lille, accompagné de nombreux amis de la famille.

Avis aux pêcheurs

Nous apprenons que le comité du Syndicat des pêcheurs de Lille a décidé en principe qu'un Championnat s rait pêché, nous allions dire cours, le dimanche 7 juil et prochain, à Lille, au Grand-Carré.

Cette fête de la pêche, offerte à tous ses adhérents par le syndicat, sera absolument gratuite pour les pêcheurs.

Une réunion aura lieu mardi soir à 8 heures et demie, au siège du syndicat, pour arrêter définitivement le programme de cette fête.

Tous les pêcheurs sont appelés à venir donner leur avis.

Une souscription a été ouverte et déjà de nombreux donateurs ont fait des versements qui nous permettent d'espérer que les prix ne laisseront rien à désirer. Que cela n'empêche pas ceux des amis de la ligne, qui auraient l'intention d'aider à l'éclat de ce championnat, d'apporter leur concours pécuniaire. *Ceux du tir-sorier du syndicat est ouverte pour la recette.*

Le championnat sera ouvert à tous les pêcheurs du syndicat, mais il ne sera pas envoyé d'invitations. Tous pourront donc venir sans autre avis, ils seront les bienvenus.

Le programme sera publié dans le *Progrès* du 2 juillet à l'article pêche.

Allons, le Grand-Carré verra encore s'accomplir des prouesses le 7 juillet.

Une rafle

La gendarmerie a dressé procès-verbal à six jeunes gamins, qui ont ramassé des balles au champ de tir de l'Arbrisseau. Ce sont les nommés Verbeeke Guillaume, 10 ans; Verbeeke Arthur, 8 ans; Dépres Frédéric, 10 ans; Ramon Gustave, 9 ans; Lemerre Roméo, 9 ans et Van Labbeke Arthur, 10 ans.

LE NORD

La Madeleine. — *Une jeune fille qui promet.* — Il y a trois jours, M. Ernest Martens, cabaretier rue de Lille, 98, ayant été obligé de s'absenter, confia la garde de son estaminet à sa fille Marthe, âgée de seize ans.

Il rentra chez lui vers 7 heures du soir et se trouva très peu indisposé, alla se coucher immédiatement.

Vers minuit, il se réveilla et descendit dans la salle d'estaminet pour voir si toutes les portes étaient bien fermées, mais surpris de voir celle de la rue grande ouverte, il monta immédiatement à la chambre de sa fille pour l'interroger sur le fait. Il trouva cette dernière Marthe était partie emportant ses vêtements, linge et autres objets. Le lendemain matin, M. Martens, après un examen plus approfondi, constata qu'un certain nombre d'objets ont contenant un somme de 470 francs, dont trois billets de cent francs et le reste en monnaie. Le tout a disparu.

On a retrouvé un marteau et un ciseau à froid qui ont servi sans doute à fracturer le petit coffre-fort du cabaret.

On suppose que la belle Marthe a pris la fuite vers d'autres cieux en compagnie de son amant, un sieur J.-B. Tourcoing.

M. Martens ne peut se dépêtrer qu'enplaintes entre les mains de la gendarmerie, qui recherche activement les fugitifs.

Séquedin. — Lundi soir, un camionneur voulant tourner un chariot dans la cour de Wattel, qui est très étroite et fort en pente, la voiture *roula jusqu'à une haie devant laquelle trois jeunes* enfants étaient en train de jouer malheureusement. Deux de ces enfants furent grièvement blessés à la tête : ce sont le petit Lefebvre, âgé de 4 ans, et le jeune Delan, âgé de 5 ans 1/2.

DUNKERQUE

Arrestation de deux voleurs. — Les nommés Jean Dumarcq, âgé de 21 ans et Jean Watrelos, âgé de 17 ans, tous deux bâteliers, ont été mis en état d'arrest tion sous l'inculpation de vol de chaussures au préjudice du nommé Yprauw, charcutier, rue Neuve.

Ces deux individus avaient commis un autre vol au préjudice du nommé Bouquet, charcutier, rue du Gouvernement.

Emouvant suicide d'une jeune fille

A MALO-LEZ-BAINS

Avant-hier soir vers 8 heures, Mathilde Corb aux avait eu une légère discussion avec sa sœur Marie, après avoir goûfoné quelques lignes illisibles sur un bout de papier elle se reira dans une pet te pièce attenante à sa chambre.

Les parents, ne voyant dans cet acte qu'une bouderie d enfant, n'y firent pas attention et, pensant que Mathilde regagnerait sa chambre après leur départ, Mme Corbeaux et sa fille Marie allèrent se coucher bientôt après.

Hier matin en se levant, Mme Corbeaux tout étonnée de ne pas trouver Mathilde dans sa chambre, remarqua alors que la porte du cabinet où sa fille s'était rél ugiée la veille, était fermée à clef à l'intérieur.

Prise d'un sinistre pressentiment, Mme Corbeaux s'empressa d'appeler M. Vanthoundout qui enfonça la porte.

Un affreux spectacle s'offrit à la vue des assistants et Mme Corbeaux tomba évanouie en apercevant sa malheureuse fille pendue, le corps ployé en deux, les genoux touchant la *terre, la face humédiée et ne donnant plus* signe de vie.

La pauvre enfant s'était suicidée en se pendant au moyen d'une cordo servant à étendre le linge.

M. le docteur Gesraert ne put que constater le décès.

Spycker — Voici les résultats du tir à la carabine Lefaucheux du 11 courant : Cerniers en cette commune chez M. Charles Allamus.

1er prix : MM. Charles Allamus, Spycker — 2e, Louis Edouard, Petite Synthe — 3e, Ammeiot Henri, Armbouts-Cappel — 4e, Julien Depoers, Spycker.

Bourebourg. — *Triple sauvetage.* — Hier, un sauvetage des 3 enfants Vandenbroucke, Meneboo et Sammiez, âgés de 10 à 12 ans, a été opéré dans le canal en face la brasserie Vandenbroucke frères, par M. Victor Gressier, brouetteur de bière.

Nous adressons nos sincères félicitations à ce courageux citoyen, en espérant qu'une récompense honorifique couronnera ce brillant acte de dévouement.

TRIBUNAUX

Tribunal Correctionnel de Lille

Audience du 20 juin 1895

LILLE

Abus de confiance. — M. Edmond Leloir drogueur, rue Jeanne-Jacqueline, avait en qualité employé un nommé Delcombre. Content de son travail il l'avait m s à la tête d'un dépôt de vins et alcalines. Il y a quelque temps M. Delcombre s'amusait à ma faisant pas d'affaires, M. Leloir lui donna congé.

Dès mêmes ne se le laissa pas donner deux fois et parti après avoir liquidées marchandises d'une valeur de 700 fr. qu'il avait en dépôt.

Pour vol. — Henriette Diest a été condamnée à 6 jours de prison, mais avec bénéfice de la loi Bérenger.

ROUBAIX

Domest que indélic. — M. Lefebvre, boucher, boulevard de Colmar, avait à son service Ch. rles Hennache, âgé de 31 ans, qui déjà lui avait soustrait de la viande. Il avait pardonné et gardé son domestique qui, à la quatrième journée, volait lui vola aux Halles centrales un autre morceau de viande. Cette fois le jeune voleur a porté plainte et Hennache a été condamné à 1 mois de prison.

TOURCOING

Pour coups portés à M. Duchatel, cabaretier au Pont de Neuvile et bris de carreaux, D ibrille Jules, 21 ans, est condamné à 1 mois de prison et 16 fr. d'amende ; pour coups seulement Beaudoin Jules, 21 ans, est condamné à 1 mois et demi à 8 jours de prison ; *Moïse Stahl*, 27 ans, à 10 jours ; Alfred Vanviscenoble, 22 ans, rattacheur, à 15 jours.

Jeunes ivrognes. — Trois jeunes gens, Henri Mahieu, Augustin Jeanne, Jean Dupuis, 18 ans, et Henri Desmedt, 17 ans, avaient bu plus que de raison. Ils s'étaient amusé à mettre à sac une baraque de foire. Mahieu, 18 ans, a été condamné dans un cabaret et voulurent en faire autant. Arrivés de la police. Les agents sont injurié s. Quand ils ont été conduits au commissariat, Mahieu et Montaigne et Dupuis ont récolté 15 jours de prison ; Desmedt est condamné à 10 jours.

CROIX

Outrage public à la pudeur. — Henri Cassart, manœuvre, âgé de trente ans, depuis quelque temps en liberté, a cru devoir, dans le parc des petites filles et des femmes, le lendemain de la première comparution s'ad ivré à des actes obscènes. Une fille de 7 ans, Mathilde Mortier, rencontra en tribunal qu'à différentes fois elle s ra cet homme faire des propositions à de petites amies et qu'il lui a tenu à elle des discours que nous ne pouvons rapporter.

Cassart prétend ne se souvenir de rien. Pour sa défense il dit que depuis une fièvre typhoïde qu'il a fa te à Paris en 1887, il a des moments de folie.

Son défenseur, ce qui est un meilleur argument encore, fit au tribunal différents certificats délivrés par divers patrons de ces hommes à des époques différentes, qui sont très élogieux pour ce malheureux.

Le tribunal a condamné Cassart à 6 mois de prison ; mais, prenant en considération des bons antécédents il lui a accordé le bénéfice de la loi Bérenger.

LANNOY

Outrages au garde. — Oscar Delahaye, un individu très mal noté, causait, il y a quelques jours du scandale dans la rue, injuriant les passants, quand le garde informé du fait, vint pour le faire cesser. Fureur de Delahaye à ce vue. Qui l'envoya peu proprement à la bulacquiné. Ajoutons qu'il était ivre.

Coût : 8 jours de prison et 5 francs d'amende.

WILLEMS

Vols. — Henri Crocquesny, journalier, 25 ans, a depuis environ un an commis plusieurs vols avec une audace inouïe, ce qui lui valut sa comparution devant le tribunal correctionnel. Jusqu'à présent il n'avait jamais été condamné.

Le 1er juin 1894 il s'introduisait en cassant un carreau par la fenêtre dans la maison de Williame, et lui enlevait dans un coffre deux pièces de cinq francs, dans un gilet deux autres pièces de cinq francs.

Le 10 mars dernier, il volait en s'introduisant dans la maison de la même façon, une montre à la ferme Waite.

A Sailly-lez-Lannoy, le 22 janvier, un vêtement en velours et 5 fr. 70 en monnaie, dans un jardin qu'un fou rd disparaissient de chez M. Henri Lethiois; le 7 février, c'è ait M. Delannoy à qui l'on volait des vêtements.

L'auteur de ces deux derniers vols était encore Crocquesny. Le tribunal l'a condamné à 2 ans de prison.

Houplines. — *Outrage, rébellion.* — Le garde champêtre Dames était signaller un jugement à Verhaegle Auguste, cabaretier, qui quoique garde rade Jules Leclercq eut agréent le représentant de l'autorité. Verhaegle en outre se rebella. Il est condamné à 4 jours de prison. Leclercq reçoit 10 jours.

LYS LEZ-LANNOY

Entre voisins — Les relations ne sont pas très cordi les entre les familles Crayneste et Joly. Le samedi, des discussions naissent souvent entre eux, car les uns et les autres veut monter le cour de Joly. La veille de la ducasse, une discussion avec t ès, où les poulets, un des fils Crayneste Ferdinand, qui était venu dîner chez ses parents, apprenant que les Joly avaient, le ville dit des gros mots, se rendit chez eux. Il y trouva Jean Joly.

On se battit. Joseph Crayneste se mit de la partie. Un quatrième personnage arriva, Louis Rousselle, dont la sœur venait de recevoir un coup. Il prit part à la mêlée. Surexcité, il frappa de deux coups de tête Jean Crayneste.

Jean Joly est acquitté. Louis Rousselle est condamné à 25 francs d'amende ; Ferdinand Crayneste à 5 jours de prison ; son frère Joseph, à 6 *jours.* — Tous trois bénéficient de la loi Bérenger.

Nouvelles à la Main

Préoccupation de saison :

— Voyons, docteur, mon femme veut absolument sortir pour Trouville et vous savez que la goutte me travaille horriblement : ne voyez-vous pas d'inconvénient à ce que je prenne des bains de mer ?

— Comment donc ! Une goutte de plus ou de moins dans l'Océan...

-o-

⁂

Sur une grande route, un affreux bandit arrête une dame élégante. Elle lui a déjà tout donné. Il veut pas encore satisfait.

— Mais que voulez-vous donc encore de moi ? Je vous ai donné tout mon argent, tous mes bijoux.

— Est-ce bien sûr que vous n'avez plus d'or sur vous ?.... Faites voir un peu votre mâchoire...

BRULE-MAISON.

Programme des Spectacles et Concerts

Concert. — La f nfare « Les Trompettes Réunies » exécutera sur le kiosque de la place Thiers, le dimanche 23 *juin, à 5 heures du soir, les morceaux suivants :*

1. Vainqueur, pas redoublé, J. Bodin — 2. Les Chasseresses, valse, J. Bodin — 3. Souvenir de l'Exposition de Bruxelles, Polka pour trompette, solistes, M. Verhelle, id. — 4. Les Cavaliers de Cauxes (impromptu pour trombone), Tafflin — 5. Marche n° 3, J. Bodin — 7. Polka pour trompette, soliste, M. G. Honoré, id.

Des chaises seront mises à la disposition du public.

Etat-civil de Roubaix

Du 20 Juin

Naissances. — Madeleine Knocksert, rue Montgolfier, cour Degreave 8 — Madeleine Deloof, boulevard Gambetta 326 — Palmyre Verschueren, Hôtel-Dieu — Arthur Liétaert, rue de Flandre 110 — Paul Rumeur, rue de Lille, cour Rouvel 1 — Marcel Deffontaine, rue du Marquisat 53 — Germaine De Reick, rue Forrez 69 — Jules Devaele, rue de Denain, cour Dhallain 12 — Alfred Morelle, Grand'Rue 5.

Décès. — Madeleine Samain, 12 jours, rue Pierre-de-Roubaix 61 — Cyr Debrabandère, 3 ans, rue Voltaire 13 — Alexandrine Vanroyen, Hôtel-Dieu — Arthur Liétaert, rue de Flandre 110 — Paul Rumeur, rue de Lille, cour Rouvel 1 — Marcel Deffontaine, rue du Marquisat 53 — Germaine De Reick, rue Forrez 69 — Jules Devaele, rue de Denain, cour Dhallain 12 — Alfred Morelle, Grand'Rue 5.

Décès — Madeleine Samain, 12 jours, rue Pierre-de-Roubaix 61 — Cyr Debrabandère, 3 ans, rue Voltaire 13 — Alexandrine Vanroyen, *rue du Fort, cour Leplat 9 — Jean Quéry, 2* mois, rue Bernard 64 — Henriette Bourgain, 2 mois, rue de Toulouse, cour Thétin 5.

Etat-Civil de Tourcoing

Du 20 juin

Naissances. — Paul Poissonnier, rue de Carliers — Marie-Antoinette Lefebvre, rue Verte — Marthe Vandergeldt, rue du Brun-Pain.

Décès — Désiré Bauche 15 jours, hôpital civil — Arthur Clisteux 4 ans, rue de la Vigne 57 — Louis Delemarcelle 40 ans, rue du Pont-Delcroix — Florimond Bavière 70 ans, chauffeur, hôpital civil — J.-B. Hus 70 ans, cabaretier, place des Plamplins 10.

Mariages. — Entre : Victor Vanzeenbrugge, 25 ans garçon de café et Hélène Dacle, 25 ans, coiffeuse.

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 20 juin 1895.

Le courant de hausse qui s'était établi depuis le commencement de la semaine subit un temps d'arrêt. Le 3 0/0 se retrouve à 103,27, le 3 1/2 à 107,80. On cote le Crédit Foncier à 905.

La Compagnie nationale du Sucre vaut 387,50.

La Société Générale est tenue à 407,50.

La C dit Lyonnais s'inscrit en grande fermeté à 829 75.

Les obligations 5 0/0 de la Compagnie l'Electrique de la rive gauche de Paris gardent des négociations assez soutenues de 489.

L'action du Bec Auer franchit une nouvelle étape de près de 100 fr., elle s'établit à 1365.

Le marché des Mines d'or est excellent : Buffelsdoorn 151,25, Lower Roodepoort 22,50, Monte Rosa 34,00.

Chemins bien tenus.

Informations

L'Echo Sed-Africain, 5, rue Laffitte, est envoyé gratuitement pendant un mois à toute personne qui en fait la demande.

BONS PANAMA
LOTS du CONGO
délivrés en tous temps avec faculté de revente à des conditions particulières par la Maison
J. BULTÉ
Comptoir de Change
ROUBAIX, 35, Rue Neuve, ROUBAIX
ACHAT et VENTE à forfait de Titres négociables
Exécution rapide de tous ordres avec les Bourses de Paris, Lille, Bruxelles, Anvers, Londres, Amsterdam.
Souscription aux Emissions. — Versement. Convertures.
Paiement immédiat et sans frais des COUPONS présentés à l'échéance.
BOURSE DE LILLE ET BRUXELLES

BOURSE DE BRUXELLES

Emp. 2½ a.c.	101 —	Brux. lib. 1892.	100 25		
— 4½ lt.	101 —	Nouv. 1892.	— —		
— 4. lt.	101 —	Congo 4 p.	31 —		
— 4. int.	— —	— 1877	117 75		
Hlg.	95 70	— 1887.	98 60		
Amortiss.	100 05	Tournai 1874.	53 50		
— 4. —	— —	— 1886	— —		
— 3. —	— —	Gand 1892.	3. 111 50		
Cr. cons. 4 0/0.	114 —	1893.	3. 107 —		
— 3 100 10	— —	1848.	3. 103 75		
— 4. —	— —	Liège 1893.	2½ 99 50		
— pe 1891.	129 25	1868.	3. 104 50		
— 3 pe 1915.	— —	1874.	— 105 50		
Anvers 1887	108 —	1879.	105 —		
Anv. libre 1887.	— —	1889.	109 40		

-o-
Le Comptoir de change
A. Pajot & Ch. Lefebvre
Siège Social:
LILLE: 69 bis, Rue Nationale.
Succursales :
ROUBAIX : 6, rue de la Gare.
WAZEMMES : r. Gambetta, ter
Opérations de Bourse
TITRES CONTRE ESPÈCES
PAIE
dès à présent tous les
COUPONS
à échéances:
de Juin, Juillet et Août
dont le taux est connu.
DÉPOTS DE FONDS A VUE
Intérêts 3 o/o
-o-

MAISON du TAPIS
LINOLÉUM
en toutes largeurs et qualités (importation directe
Moquettes, Foyers, Carpettes
TAPIS D'ORIENT
PORTIÈRES & TENTURES
Occasion : LE TRIANON
Joli Tapis de Table, frangé, toutes nuances :
150 X 150 **5 fr. 90.**
Seule adresse : **E. DUJARDIN & Cie**
7, rue du Vieil-Abreuvoir, 7
ROUBAIX
N.-B. — Envoi franco d'échantillon sur demande.

LES
ULCÈRES VARIQUEUX
sont guéris très vite, par la méthode qu'emploie
M. VANDORNIESSCHE
MÉDECIN-SPÉCIALISTE
LILLE, 6, rue Faidherbe, LILLE
Le traitement, d'une simplicité surprenante, est subordonné à chaque cas particulier; IL PAUT DONC VENIR A LA CONSULTATION.
POMMADE ANTIDARTREUSE
La meilleure, la plus efficace et la plus recommandée contre les Dartres, Eczémas, démangeaisons.
2 fr. 25 le pot; 2 fr. 50 par mandat-poste.
Consultations Gratuites
tous les jours de 9 h. à m di et de 2 à 5 h.
NOTA. Notice spéciale gratis sur demande.

FORCE MOTRICE ECONOMIQUE
MOTEUR NIEL
22, r. LAFAYETTE PARIS
MOTEURS A GAZ ET A PÉTROLE
DUGAUQUIER, Rt, 43, rue Deschodt, Lille.

HYGIÈNE DE LA TOILETTE
Les qualités désinfectantes, microbicides et cicatrisantes qui ont valu au **Coaltar saponiné LE BEUF, son admission dans les Hôpitaux de la ville de Paris, le rendent très précieux pour les soins sanitaires du corps, lotions, lavages des nourrissons, soins de la bouche qu'il purifie, des cheveux qu'il débarrasse des pellicules, etc.**
Le flacon, 2 fr. : les 6 flacons, 10 fr. Dans toutes Pharmacies.

REGLISSE PECTORALE L. B.
AU
GOUDRON
sa Supériorité sur les autres **Pastilles au goudron est reconnue par** tous ceux qui en font usage. La Boîte : **60 cent.** chez les Pharmaciens.
Exiger sur la bande qui entoure la Boîte la Marque L. B. en rouge.
Dépôt principal : Pharmacie LE BEUF, à Bayonne.

GRATITUDE
Règle générale, il est rare que les personnes guéries d'une maladie gardent de la reconnaissance au docteur auquel elles de voient leur rétablissement. Tel n'est pas le cas chez Mme Schut, à la Cense des Prés (Saint-Amand, Marne), qui, atteinte d'une maladie des plus dangereuses depuis des années, voyait ses forces s'en aller et cherchait, mais en vain, un remède qui lui procurât quelques soulagements. Ayant entendu parler du mérite d'un nouveau médicament pour la santé, elle en fit l'essai et quoique le traitement, simple et facile, n'a t été fait que depuis très peu de temps, Mme Schut a obtenu de merveilleux résultats, elle écrit comme suit :
« Atteinte d'une anémie des plus douloureuses dont je souffre depuis longtemps; en même temps, affaiblie par des souffrances de toutes sortes, je me suis décidée à employer les pilules Pink du Dr Williams dont je me trouve bien — les douleurs diminuent et les forces reviennent. Je n'ai s à la quatrième boîte de compte continuer jusqu'à guérison complète.
» Agréez, etc.... » Signé : J. S ut. »
Les Pilules Pink ne sont pas seulement efficaces pour les cas comme celui mentionné ci-dessus, elles sont un grand régénérateur du sang et un tonique des nerfs, elles guérissent : rhumatismes, névralgie, sciatique, ataxie locomotrice, danse de Sa nt Guy, maux de tête, névroses, scrofule, etc. Elles redonnent de belles couleurs aux teints pâlis et maladifs, elles font disparaître l'affaiblissement chez la femme et produisent sur les hommes une action efficace contre les troubles les plus graves par le surmenage physique et mental et par les excès.
En vente chez tous les pharmaciens, mais on peut se les procurer au dépôt principal, MM. Gabay et Guyot, 8, rue de Jouy, Paris, et 7, rue Jacob, Paris, à 3 fr. 50 la boîte ou 17 fr. 50 les 6 boîtes, franco, contre mandat-poste.
10467

PILULES STANDART
le meilleur
DÉPURATIF du SANG
Le Dépuratif le moins coûteux.
PRIX: 1 fr. 50 LA BOITE (FRANCO PAR POSTE)
Les PILULES STANDART font disparaître à jamais les **IMPURETÉS DU SANG.**
Les **PILULES STANDART** sont un remède infaillible contre la **CONSTIPATION**, la **MIGRAINE**, le **MANQUE D'APPÉTIT**, les **MAUVAISES DIGESTIONS**, les **ASCÈNSIONS**, les **BOURDONNEMENTS DE TÊTE**, etc.
Phie A. ROUSSEAU, 25, Rue de Rome, Paris.
Phie BRUNEAU, 71, Rue Nationale, Lille.

Tourcoing : Dépôt chez M. BRUNEAU, pharmacien.

ANVERS, 20 Juin
Peignées allemandes de la Plata
Contrat B
Mai, 377 .f.; juin, 362 .f.; juillet, 365 .f.; août 365 .f.; septembre, 365 .f.; octobre, 367 .f.; novembre, 367 .f.; décembre, 370 .f.; janvier, 370 .f.; février, 372 .f.; mars, 372 .f.; avril, 375 .f.
Ventes 110,000 kilos.
Contrat C
Peigne en françaises de la Plata
En disponible, il a été traité 49 balles de la Plata en suite.
Marché calme.

Bourse commerciale de Paris

Farines : 18 marques.

	Ouv.	Clôt.		Ouv.	Clôt.
Juin.....	45 35	45 60	J.-A....	45 40	45 60
Juillet...	45 35	45 60	Août....	45 25	45 —

Marque Corbeil (clôture): 48 —

Blés

Juin.....	19 60	19 70	J.-A....	20 —	20 15
Juillet...	19 60	19 65	4 dern...	19 75	20 25

Huile de Colza		Huile de Lin	
Courant..	49 — 49 —	Courant..	50 — 50 —
Juillet...	49 — 49 —	Juillet...	50 — 49 —
J.-A....	49 25 49 25	J.-A....	50 — 49 75
4 dern...	49 50 49 50	4 dern...	49 75 49 75

Sucres blancs

Courant.....	28 25		28 37
Juillet.....	28 37		28 56
Août.....	28 50		28 62
4 derniers....	28 25		28 56
Disponible....	29 25		29 37

Alcools

Courant.....	31 50	31 75
Juillet.....	32 50	32 —
4 derniers....	32 50	32 50
Disponible....	32 50	32 50

BOURSE de PARIS

3 o/o	102 05	Ville Paris 1871	422 —
— terme	102 20	— 1871 1/4	108 50
3 o/o am. c. 4.	101 35	— 1875	566 53
— terme	101 30	— 1876	565 75
3 1/2 1884 ext.	107 80	2 o/o 1871	413 —
— terme	107 77	— 1/4 1886	103 50
Banq. de France	3599 —	— 1892	314 —
Banque de Paris	1083 —	Ville Paris 1892	335 —
Crédit d'Escom.	581 —	Ville Marseille	410 —
Crédit Foncier	905 —	Ville Bordeaux	121 —
Crédit Industriel	560 —	Ville Lyon	115 —
Crédit Lyonnais